

GS32h du 20 mars : L'UTCAC tape du point sur la table

La gestion, en sortie de formation GSEA à l'ENAC, des postes proposés à la promotion 21B par SDRH nous a amené à prendre la parole dans une déclaration liminaire en ouverture du GS32H. Le corps des TSEEAC paie déjà un très (trop) lourd tribut dans le protocole en cours de négociations, et le mépris affiché envers les TSEEAC de la promotion GSEA 21B ne pouvait rester sans réponse de notre part.

Déclaration liminaire et résultats



UNSA Techniciens supérieurs & Cadres de l'Aviation Civile



www.utcac.fr

DECLARATION PRELIMINAIRE AU GS 32 Heures du 20 mars 2024

Monsieur le Directeur **STOP!**

Stop au mépris envers les TSEEAC qui transpirent déjà depuis la V0 du protocole en cours de discussion mais qui aujourd'hui se concrétise au travers des décisions de votre administration...

- 5 postes micro pour une promotion de 29 élèves GSEA, bien loin des 1/3 2/3, consensus admis par les OS sur proposition de l'administration il y a moult années.
- Précipitation pour faire signer les affectations par les élèves de la promotion 21B afin de court-circuiter le GS32h de ce jour... ce n'est pourtant pas faute de vous avoir alerté sur le besoin de prise en compte de la sortie de la promotion GSEA B chaque année pour prévoir un GS32h plus tôt...

Mais tout cela s'inscrit dans une opération bien plus grande d'agression du corps des TSEEAC alors même que l'administration se fixe pour ambition d'ouvrir des CIV qui auront besoin de TSEEAC pour fonctionner... **Où est la cohérence ?**

Nous n'avons cessé d'alerter l'administration sur les conséquences dramatiques que les mesures inscrites dans le projet de protocole faisaient peser sur le corps des TSEEAC et surtout sur le recrutement.

Jamais, à ma connaissance, nous n'avons vu un élève démissionner en cours de formation GSEA et pourtant cela vient d'arriver... et pour quelle raison ? Elle a compris qu'elle ne pourrait plus accéder au métier de contrôleur aérien en intégrant le corps des TSEEAC...

Sur ce point je vous demande de bien vouloir nous fournir des chiffres, il y a des laurés au concours TSEEAC qui se désistent avant leur intégration à l'ENAC pour la même raison, ils ont vu la perspective de pouvoir accéder au métier de contrôleur aérien se dérober s'ils intégraient le corps de TSEEAC.

Pour couronner le tout, alors que l'administration se précipite pour appliquer par anticipation des mesures hypothétiques car inscrite dans un projet de protocole qui n'en est encore qu'au stade des discussions, elle annonce qu'elle ne souhaite pas mettre en place un projet lui bien réel, issu de 3 années de discussions et accessoirement lui aussi inscrit dans le projet de projet de protocole : l'évolution nécessaire de la formation GSEA. **La encore où est la cohérence ?**

Monsieur le directeur, la balle est plus que jamais dans le camp de l'administration. Nous n'avons eu de cesse, et cela dès les toutes premières discussions avec l'administration à la suite de la parution de la V0 de vous alerter sur les conséquences que vous ne vouliez pas ou ne souhaitiez pas voir de vos propositions. Force est de constater que nous avions vu juste. Heureusement, il est encore temps de remédier à tout cela en acceptant enfin de prendre en compte nos alertes et en trouvant le consensus qui nous permettra à tous de sortir de cette séquence par le haut.

Nous vous demandons donc :

- De revoir le nombre de postes de contrôleurs et agents VT offerts à la promotion 21B et de le porter à 9 en vertu du mode de gestion appliqué depuis plus de 10 ans. Evidemment, cela vaut également pour la promotion 22A.
- De prendre en compte notre demande de mise en place de l'évolution de la formation GSEA issue des travaux du GT dédié depuis 3 ans.
- De s'asseoir à nouveau autour de la table dans le cadre des discussions protocolaires afin de partager sur la séquence que nous venons de vivre et d'en tirer les conséquences et les évolutions nécessaires à prendre en compte en vue de l'instauration d'un dialogue social de qualité.

Résultat GS32h 27 postes ouverts

Dzaoudzi	1	1 sortie ENAC 22A ou 1 Emploi réservé
Grenoble Isère	2	2 AVE si départ des 2 EP/SP
Saint Etienne	1	1 sortie ENAC 21B
Rouen	1	1 sortie ENAC 21B
Merville	1	1 AVE
Pontoise	1	1 sortie ENAC 21B
Chavenay	1	1 AVE
Lognes	1	1 sortie ENAC 21B
Meaux	1	1 AVE si départ de l'EP/SP
Vigie Trafic CDG	4	3 AVE si départ des 3 EP/SP 1 sortie ENAC 22A
Toussus	5	1 sortie ENAC 21B 2 AVE 1 AVE si départ de l'EP/SP 1 sortie ENAC 22A
Rodez	1	1 AVE
Muret	2	2 AVE
Calvi	1	1 AVE
Cannes	3	2 AVE 1 sortie ENAC 22A
Perpignan	1	1 AVE
Avignon Caumont	1	1 AVE

Savoir tirer les leçons d'une gestion catastrophique

S'il n'était malheureusement déjà plus possible de faire bouger les lignes pour la promotion 21B, l'UNSA UTCAC maintient la pression pour que l'administration ne renouvelle pas les mêmes erreurs pour la promotion 22A.

Grâce à l'action de l'UNSA UTCAC, l'administration :

- A accepté de flécher des postes pour Cannes et Toussus le Noble ainsi que pour la Vigie Trafic de CDG
- S'est engagée à organiser début septembre un GS32h spécifique TSEEAC qui, après analyse des mouvements de la campagne de mobilité de printemps, visera à répondre plus efficacement aux besoins des terrains F et G.

Cela devrait permettre également de fournir à la promotion GSEA 22A une liste de postes à pourvoir plus d'un mois avant la date de fin de leur scolarité à l'ENAC, ce qui nous semble être le minimum.